

Rapport Moral

1 – Les Evènements :

Comme les années précédentes Ethique et Investissement a organisé deux évènements avec pour objectifs d'offrir aux participants une occasion d'affiner leur « jugement » :

Colloque d'Avril 2018 : La Rémunération des dirigeants d'entreprise : De quoi parle-t-on exactement ? Quels questionnements éthiques ?

Les débats se sont organisés autour de deux thèmes complémentaires : 1°) dans la compétition économique mondiale il faut laisser jouer les mécanismes de marché dans le cadre d'une autorégulation de place à l'initiative des « organisations patronales » 2°) cette question doit être analysée au travers d'une juste répartition entre toutes les parties prenantes de la valeur créée par l'entreprise.

Soirée débat d'Octobre 2018 : L'objet social de l'entreprise dans la loi PACTE - Opportunités ou menaces ?

Au terme de la loi PACTE, d'acteur purement économique, l'entreprise deviendrait officiellement un acteur sociétal, elle serait amenée à définir sa raison d'être : un projet entrepreneurial répondant à un intérêt collectif bien au-delà du seul projet traditionnel de création de richesse pour ses actionnaires. Gageons que cette officialisation, hélas uniquement française, entrainera dans un cercle vertueux les entreprises qui ne sont pas encore convaincues de leur responsabilité sociétale.

2 – Le Comité d'éthique du fonds NS 50

Rappel : Ce comité, auquel participent trois représentants d'Ethique et Investissement, a pour objet de définir, à partir des analyses extra financières faites par Meeschaert AM, l'univers dans lequel le gérant pourra puiser pour faire vivre le portefeuille d'action du fonds Nouvelles Stratégies 50. Depuis un peu plus d'un an, participe à ce comité Evelyne Royer, économiste de la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie, qui apporte aussi un éclairage de congrégation.

Depuis la dernière assemblée générale ce comité s'est réuni 10 fois pour examiner les secteurs ou thèmes suivants : Edition, Composants électroniques et matériaux de construction, Publicité, Services financiers, Assurance, Voyages et tourisme, Réactualisation sectorielle, Logiciels et services informatiques, Biens et services industriels. Globalement le comité retient environ 30% des entreprises qui lui sont présentées (Stock 600).

Le compte-rendu du comité est publié mensuellement dans la « Communication économique et financière ». Nous l'avons fait évoluer cette année, en faisant apparaître plus concrètement les raisons des décisions d'exclusion ou d'intégration.

3 – Prise de position et suivi

Au travers du comité d'éthique du fonds Nouvelles Stratégies 50, Ethique et Investissement suit le comportement des entreprises et émet au moment des Assemblées générales des recommandations de vote aux actionnaires.

Par ailleurs Ethique et Investissement reste attentif à la mise en place de textes législatifs récents impactant la responsabilité sociale des entreprises (RSE) : loi sur le devoir de vigilance des grands groupes, loi dite Sapin 2 (corruption, lanceur d'alerte...) Avec d'autres « ONG » Ethique et Investissement suit la question de la nécessaire évolution des modalités d'arbitrage des différends dans les accords internationaux de libre-échange.

En dernier lieu Ethique et Investissement a, été actif sur l'élaboration de la Loi PACTE et particulièrement sur son article relatif à la raison d'être de l'entreprise et de la responsabilité qui en découle vis à vis du bien commun. E&I a participé, avec d'autres, à la publication dans le journal « Le Monde » d'une tribune sur la question des entreprises à mission.

4 - La formation des économes des congrégations religieuses :

Les modules de formation de Ethique et Investissement ont donné lieu à 3 « séances » :

- Gestion des placements financiers : Mai 2018
- Gestion des placements financiers – spécial « communautés monastiques » : Septembre 2018
- Prévision à long terme : Octobre 2018

Chacune des séances dure deux jours et regroupe une dizaine de « stagiaires ». Elles permettent ainsi aux économes de congrégation religieuses d'acquérir ou de perfectionner des compétences, et également d'échanger des expériences.

Deux remarques importantes :

Ces formations sont maintenant entrées en « régime de croisière » : les économes en place ont été formées, et ne s'inscrivent maintenant que les nouvelles économes, ou nouveaux salariés d'économats. Le rythme d'une séance par an semble donc un maximum.

Nous préparons pour juin prochain une nouvelle formation : Quelle placement pour mon éthique ? Quelle éthique pour mes placements ?

5 - Les groupes de travail

Le Groupe Congrégation : depuis la dernière AG : 3 rencontres – 10 participants
Octobre 2018: Echange sur la réactualisation de la Charte – Regard sur le secteur des assurances en préparation d'un Comité d'Ethique NS50.

Février 2019: Rencontre avec Cécile Renouard pour parler du Campus de la Transition énergétique – Reprise de l'échange commencé lors du colloque 2018 sur la rémunération des dirigeants.

L'Atelier Ethique :

L'idée de départ : Rassembler les membres de l'association, investisseurs, citoyens, professionnels du monde financier et économique, instituer un espace de dialogue en vue d'aller plus loin dans le discernement éthique que nous essayons de pratiquer sans nous priver d'étendre nos réflexions d'investisseurs au terrain économique, philosophique, théologique,

Depuis la dernière AG : 3 rencontres – 25 participants

Novembre 2018 : Et si ma liberté de construire un monde meilleur avec mon argent dépendait de la liberté de mon banquier ?

Février 2019 : La rencontre investisseur – gérant/gestionnaire: un dialogue de sourds ?

Le Groupe Communication :

Depuis notre dernière AG, nous avons publié à destination de nos adhérents et prospects 9 numéros de la « Communication Economique et Financière », et à destination de l'ensemble de nos correspondants 3 numéros de La Lettre d'Ethique et Investissement et un numéro de « Le Point de vue sur ... »

Nous avons finalisé la refonte de notre site Internet

6 – Les adhérents, la gouvernance et les moyens de l'association

Les adhérents :

Au 7 Avril 2019 les adhérents à jour de leur cotisation au titre de 2018 ou de 2019 sont au nombre de 112, se répartissant de la façon suivante :

Associations : 9

Congrégations : 65

Entreprises : 11

Particuliers : 28

La gouvernance :

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois

A la veille de l'assemblée générale du 17 Avril 2019, le conseil d'administration est composé de :

- Au titre de la représentation des congrégations conformément à nos statuts :
Thérèse Van de Weghe notre trésorière (Les Petites Sœurs de l'Ouvrier),
Christiane Vanvincq (La Xavière), Pierre Arquie représentant la congrégation
Notre Dame et Chantal Duchesne (Compagnie de Sainte Ursule)
- Au titre des « laïcs » : Martine Elsakhawi, Martial Cozette, Jacques Terray,
Pierre Chardigny et Geoffroy de Vienne

Les Moyens

Agathe David, en arrêt « longue maladie » depuis notre dernière AG, a décidé récemment de quitter son poste de chargé de mission dans l'Association. Nous remercions chaleureusement Agathe pour ces presque 3 ans et demi de collaboration et lui souhaitons un prompt rétablissement. Nous avons dès maintenant démarré un processus de recrutement.

En matière de locaux, nous avons quitté récemment notre local du Grand Séminaire d'Issy les Moulineaux pour installer le siège de l'Association au 27 rue de Maubeuge - 75009 Paris, dans un local plus spacieux, grâce à l'aide de la Congrégation des Sœurs de Marie Auxiliatrice que nous remercions ici.